



Déclaration intersyndicale CFDT-VNF et FO au Conseil d'administration

du 17 avril 2019

Madame ou Monsieur le futur Président du Conseil d'Administration,
Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs les représentants des tutelles de VNF,
Mesdames, Messieurs,

Depuis la forte mobilisation des personnels de VNF du 19 mars 2019, rien de concret n'a été acté par la direction pour répondre aux attentes des personnels et aux revendications de leurs représentants.

Certes quelques réunions ou groupes de travail ont eu lieu, une négociation du protocole PTETE vient d'être engagée, mais le préalable que constitue son déplafonnement n'est toujours pas acté. Par ailleurs, les quelques mesures envisagées qui consistent à reconduire les enveloppes 2018 pour le CIA et la NAO, dont nous n'avons toujours aucune connaissance du cadrage des tutelles, sont très loin de répondre aux attentes des personnels et de surcroît laissent sur le côté l'ensemble des personnels de la filière technique. Le nécessaire rattrapage de la grille salariale des OPA, qui ne reste absolument pas garantie ce jour, ne doit pas non plus être l'occasion pour l'administration de nous demander de cautionner la mise à mort de ce statut. Il s'agit bien de deux choses distinctes et ce rattrapage n'est qu'un juste retour des choses, minimaliste et trop tardif.

La délégation de ce jour, qui réunit plus d'une centaine d'agents, vous rappelle que le stade des réunions stériles et des belles promesses est révolu ! Il est désormais urgent que des signaux positifs, traduit par des actes significatifs soient envoyés et donnés à l'ensemble du personnel de l'établissement.

En ce jour de vote du Conseil d'administration de VNF pour la proposition au Ministre chargé des transports de la candidature du futur président de l'établissement, il nous est apparu nécessaire et primordial que la ou le futur candidat(e) prenne pleinement conscience du climat social et de **l'état du dialogue social qui n'a cessé de se dégrader depuis deux ans mais également des attentes légitimes du personnel.**

La confiance est désormais plus qu'entamée et nous revendiquons des engagements solides et écrits sur ses revendications ! Les tutelles de l'établissement sont présentes en ce jour et c'est le seul moment où nous avons la possibilité d'être entendu par ces dernières. Nous ne sommes pas dupes et nous savons que beaucoup de nos revendications ne pourront aboutir sans l'accord et l'appui de ces dernières.

De plus, le Directeur général nous a indiqué n'avoir aucun mandat de négociation de la part des tutelles ! Il se trouve donc être notre seul interlocuteur pour conduire le dialogue social qui tourne très vite à un simulacre d'audience sans aucune marge de manœuvre. Un comble pour un poste de Directeur général.

Nous demandons qu'une délégation soit reçue dès maintenant et que celle-ci soit composée entre autre des représentants des tutelles présents. Nous revendiquons le vote d'une motion par le CA donnant délégation au Directeur général avec les moyens suffisants pour conduire une réelle négociation dans un calendrier défini. L'objectif est que la négociation ne soit pas remise en cause par des tiers mais que la légitimité et les moyens soient réellement dans les mains de nos interlocuteurs.

Nous demandons également des engagements quant aux revendications portées si celles-ci ne peuvent pas être mise en œuvre dès maintenant.

Pour rappel, nos revendications sont :

- **L'arrêt de la « dé-navigation »**, l'obtention des recrutements en nombre suffisant pour l'exercice de nos missions de service public et l'arrêt de la suppression des effectifs conduisant à la mise en œuvre d'un plan social ;
- **un plan de dé-précarisation** mettant fin à la multiplication des recrutements de CDD de droit public ;
- **Le développement du service public de la voie d'eau** avec un véritable plan d'investissement de la voie d'eau ;
- **La garantie d'aucune mobilité forcée** dans le cadre de la mise en œuvre du prochain COP ;
- **Le maintien des rémunérations globales** sans limites de durée dans le cadre des réorganisations ;
- **La concrétisation des annonces de revalorisation des grilles salariales des OPA** et de la tenue des CC OPA Promotion avec des enveloppes qui ne soient plus pénalisées par la baisse des effectifs et l'absence de recrutement ;
- **La mise en place d'une prime** pour reconnaître l'engagement de l'ensemble du personnel ;
- **Un engagement sur le déplafonnement de la PTETE** à minima à la hauteur de celle des DIR soit 6500€ et une revalorisation de la PTETE pour les échelles de rémunération C1 / C2 / C3 et de la prime de métier ;
- **Une négociation portant sur l'instruction complémentaire définissant les modalités de révisions de l'IFSE** à compter du 1er janvier 2020 avec l'instauration d'une révision annuelle ;
- **La fixation d'une enveloppe CIA en hausse** significative par rapport à 2018 pour l'année 2019, avec des modalités de répartition uniforme ;
- **L'engagement d'un cadrage salarial significatif pour la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) 2019** et une réelle reconnaissance de l'expérience acquise par le biais de l'ancienneté ;
- **L'ouverture de négociation pour les titres restaurant** et la **mise en place d'un accord d'intéressement** pour les personnels de statut public ;
- **La hausse des salaires, des traitements et la hausse du point d'indice et une revalorisation des grilles ;**
- **L'amélioration des conditions de travail, le maintien des CLHSCT et du CHSCT-C ;**
- **Le maintien des compétences des CAP et des CT ;**
- **L'instauration de règles transparentes pour les consultations d'instances** et de concertations des personnels dans le cadre des réorganisations.

Dans l'attente de la concertation avec la délégation de l'intersyndicale CFDT-VNF et FO dans les conditions indiquées précédemment, nous ne bougerons pas !